



“ Un territoire très engagé sur l'agriculture et les circuits-courts avec tous les ferments d'un PAT



CARACTÉRISTIQUES

- Date de création : 2001
- Superficie : 228 000 hectares
- Nombre de communes : 145
- Population : 80 000
- Région : Auvergne-Rhône-Alpes
- Département concerné : Ardèche et Haute-Loire
- Type de territoire : grands plateaux et terrasses
- Villes portes : Privas et Aubenas



➤ INTRODUCTION

Le Parc Monts d'Ardèche est très présent sur les questions d'alimentation et d'agriculture même si, jusqu'à présent, les choix liés à la politique agricole sont plutôt orientés vers d'autres dispositifs où l'alimentation n'est pas l'angle d'attaque privilégié. Le Parc intègre progressivement des actions développées par une entrée « alimentation » qui prennent de plus en plus de sens au vu des évolutions récentes, tandis que jusqu'à présent, d'autres entrées ont été privilégiées, notamment agricoles, telles que les pratiques agricoles, la reconquête foncière ou encore l'accompagnement des filières. C'est, entre autres, pourquoi le Parc ne porte pas de PAT même si une démarche actuellement en œuvre portée par le SCOT Ardèche méridionale agit sur la préservation du foncier.

Le Parc est engagé dans une réflexion commune avec le département de l'Ardèche pour traiter de la question de l'alimentation et des changements de comportements alimentaires. Il s'interroge notamment sur le rôle qu'il peut prendre pour être acteur et sur la manière de créer un levier public pour accompagner les filières et les consommateurs. Ces réflexions sont l'occasion d'envisager de nouvelles actions. A terme, le Parc pourrait être porteur d'un PAT.

Ce travail de prospective pour une transition

alimentaire débuté en 2020 est réalisé dans le cadre d'un Contrat de Transition Ecologique et vise à placer l'alimentation comme clé d'entrée des politiques territoriales en Ardèche. Les EPCI, chambres consulaires, le Département de l'Ardèche et les associations locales (EEDD, sociales...) sont mobilisés.

Le projet vise à favoriser le développement de PAT « transition alimentaire » à l'échelle intercommunale.

Le bureau d'études TERRALIM allié pour l'occasion au cabinet TERO, accompagne le Parc.

L'agriculture du Parc est très diversifiée avec notamment trois activités dominantes : la châtaigne, la viande et la viticulture.

Attentes vis-à-vis des PAT :

- Partager la gouvernance sur l'alimentation ;
- Créer des attentes en termes de besoins agricoles, pour que les élus et communes s'emparent de la question alimentaire pour traiter de la question agricole, aujourd'hui négligée.

➤ ACTIONS

Un certain nombre d'initiatives en place préfigurent au développement d'un PAT telles que :

- Le soutien, en particulier financier, aux



© PNRMA

circuits courts et à plusieurs projets comme la création d'un drive de produits issus de l'agriculture biologique (le premier en France) ;

- La valorisation de la production locale et de qualité, le Parc étant acteur dans la construction de filière en veillant à ce que les produits ardéchois trouvent des débouchés locaux ;

- La sensibilisation à l'alimentation dans le cadre global de l'éducation des plus jeunes ;

- Le développement d'outils pour faciliter l'accès au foncier ;

- La préservation des espaces agricoles en travaillant sur le foncier pour reconquérir des espaces et lutter contre la pression foncière ;

- Les programmes Agroécologie et Changement Climatique.

⊗ ACTEURS

Le Parc a une bonne connaissance des acteurs locaux œuvrant pour l'agriculture et l'alimentation. Il n'a pas initié de démarche de mise en réseau des acteurs même s'il a déjà pris contact avec les acteurs afin de connaître les besoins et attentes de chacun. Il envisage de lancer une dynamique pour fédérer les acteurs s'appuyant sur les projets réalisés avec tous les acteurs avec qui il a l'habitude de travailler. Ce sera la première fois que le prisme de l'alimentation est utilisé pour développer des projets avec eux.

⊗ ANALYSE

⊗ Point(s) fort(s) :

La connaissance fine du Parc sur les acteurs existants.

⊗ À l'avenir :

À terme, il est prévu de développer un espace de dialogue et d'échange rassemblant les acteurs. L'enjeu est en effet de réunir les acteurs et de les mobiliser autour de l'élaboration d'une stratégie commune.

▶ PETIT PLUS

La châtaigne est le produit phare du Parc. C'est en effet une culture très importante qui est destinée à un public aussi bien local via la vente en circuits courts que national.